

Vevey, le 10 novembre 2016

### **Résolution sur l'Accord sur le Commerce des Services (ACS, TISA en anglais)**

Les soussigné-e-s soumettent au vote du Conseil communal la résolution suivante:

Le Conseil communal de Vevey

1. Approuve et soutient la décision de la municipalité de rester « zone hors-AGCS » et de déclarer symboliquement la commune de Vevey « zone hors-ACS ».
2. Demande :
  - un moratoire sur les négociations relatives à l'Accord sur le Commerce des Services,
  - l'ouverture d'un débat public aux Chambres fédérales, incluant la plus grande participation possible des collectivités locales, de la population et de ses organisations de tout type, afin que soit redéfini un nouveau mandat aux négociateurs de ce traité,
  - que cette consultation soit prolongée aussi longtemps que n'aura pas été établi un bilan des effets et des conséquences de cet accord sur nos collectivités,
  - que la décision finale du parlement soit soumise au referendum.
3. Suggère à la municipalité d'organiser un débat public sur le sujet.
4. Prend position, en tant qu'assemblée élue, contre l'obligation qui pourrait lui être imposée par l'ACS de privatiser des services qu'elle considère devoir rester dans le domaine public.